

## LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE MEXICO



développement diversité  
**politiques culture** espace  
connaissance public  
patrimoine interculturel innovation

---

### 1. Contexte

La ville de Mexico, District fédéral, est la capitale et le siège des pouvoirs fédéraux des États-Unis mexicains et le noyau urbain le plus vaste du pays, elle est considérée comme étant le principal centre politique, académique, économique, financier, entrepreneurial et culturel.

Elle est située au creux d'un grand bassin, sur la haute meseta du centre du pays, à une altitude de 2 240 mètres, sa superficie est de 1 495 kilomètres carrés et elle est divisée en seize délégations politiques. La population de la capitale est d'environ 8,8 millions d'habitants, cependant, l'ensemble, avec la zone périurbaine (zone métropolitaine de la Vallée de Mexico), atteint 21 millions d'habitants, ce qui en fait la troisième agglomération urbaine la plus grande du monde, la plus grande du continent américain et la ville hispanophone la plus peuplée de la terre.

Mexico est l'espace urbain le plus riche du pays par sa diversité sociale et ethnique, la modernité y vit aux côtés des coutumes et des traditions de ses populations originelles et de ces immigrants (nationaux et étrangers) qui ont enrichi la capitale de leur culture. On y parle actuellement 55 des 62 langues indigènes qui existent dans le pays. La moyenne de scolarité y est la plus élevée au niveau national, 10,2 ans comparés aux 8,1 ans. Selon les données du Recensement économique de 2009, on compte 382 056 entreprises qui emploient 16,4 % du total des personnes occupées dans notre pays.

Depuis 1997, lorsque les habitants de la capitale purent élire pour la première fois leurs propres représentants, la ville a été dirigée par un gouvernement de gauche qui a établi les bases pour que la capitale soit reconnue non seulement pour sa participation démocratique mais aussi pour sa détermination à préserver et à élargir les libertés publiques en reconnaissant les pleins droits de ses habitants.

## 2. Mexico et la culture

Mexico est le siège de plusieurs grands théâtres de la culture mexicaine, c'est aussi un point de rencontre d'expressions culturelles des différentes régions et groupes ethniques qui forment la Nation. Elle concentre la plus grande proportion nationale d'espaces culturels, possède quatre lieux inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO :

- a) le centre historique – où plus de 1 400 constructions historiques sont cataloguées par l'INAH et où il existe un itinéraire culturel reconnu comme *Declaratoria del Camino Real Tierra Adentro* (Déclaration du Chemin royal Terre Adentro).
- b) la zone de la chinampas (jardins flottants) de Xochimilco.
- c) la Casa Estudio Luis Barragán.
- d) la ville universitaire. En outre, on a recensé dans la capitale 310 lieux archéologiques, dont 5 ouverts au public, et un univers estimé à 7 000 monuments historiques, 6 979 monuments du XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles catalogués à valeur artistique par l'Institut national des Beaux Arts, 222 bâtiments religieux et 23 espaces naturels protégés. Il existe également plusieurs espaces à valeur environnementale parmi lesquels il faut mentionner le Bosque (bois) de Chapultepec, les bosquets urbains, les parcs publics et 3 jardins zoologiques.

Il faut souligner que c'est l'une des villes du monde qui possède un grand nombre de théâtres et la première en nombre de musées. En 2010, Mexico a été nommée Capitale latino-américaine de la Culture grâce à son riche patrimoine en langues, gastronomie et culture.

***Il faut souligner que c'est l'une des villes du monde qui possède un grand nombre de théâtres et la première en nombre de musées. En 2010, Mexico a été nommée Capitale latino-américaine de la Culture grâce à son riche patrimoine en langues, gastronomie et culture.*** \_\_\_\_\_

## 3. Principaux objectifs et enjeux

Les défis le plus importants des politiques culturelles de Mexico sont les suivants :

- a) Diminuer la brèche qui empêche que certaines manifestations culturelles soient accessibles à tous les publics à Mexico.
- b) Il est fondamental de garantir que l'on confère au Secrétariat de la Culture au moins 2 % du budget du gouvernement de la ville au cours des années à venir, comme le stipule la loi sur la Promotion culturelle du district fédéral dans son article 19, fraction IV, afin d'atteindre les buts qui ont été fixés en matière de culture, de lancer et de faire fonctionner de manière adéquate les différents programmes que l'on se propose de lancer et ceux que l'on est en train de réaliser.

- c) Faciliter l'articulation d'initiatives de différentes origines et horizons afin de consolider les espaces publics et les expressions créatives avec des caractères, des buts, des genres et des sens différents.
- d) Former, stimuler et rapprocher le public de la connaissance de l'art et des manifestations culturelles historiques et contemporaines, de l'appréciation du patrimoine historique, artistique et culturel, tangible et intangible de notre ville ainsi que du respect et de la reconnaissance de la diversité de toute manifestation créative.
- e) Fournir des savoirs et des technologies à des entrepreneurs et à des entreprises en gestation de l'industrie culturelle, et des services qui y sont liés, afin de rendre réelle la dimension économique de la culture.
- f) Parvenir à établir un rapport interinstitutionnel entre les Secrétariats du gouvernement de la ville de Mexico afin de lancer des actions transversales qui répondent aux principes établis par l'Agenda 21 de la culture.

## 4. Les politiques culturelles de Mexico

Les politiques culturelles de Mexico s'orientent vers la *capacité de construire une communauté*. Les secteurs sociaux les moins favorisés, ceux situés dans des contextes de marginalité et d'exclusion, composent la population prioritaire chez laquelle on cherche à déclencher un processus de construction qui exprime et reconnaisse son identité et encourage sa créativité.

Les politiques culturelles ont été conçues dans la perspective des droits culturels et dans le but d'établir une référence fondamentale afin de lancer des processus d'organisation, de planification, de promotion et de développement propres d'une capitale sociale.

C'est ainsi que l'organisation du terrain culturel de la ville est le résultat de l'intérêt des citoyens à participer aux actions de leur environnement culturel et social, à vivre une expérience plus enracinée dans le public et à utiliser la ville comme espace de créativité, d'amusement et de réjouissance.

### *Les politiques culturelles de Mexico s'orientent vers la capacité de construire une communauté.*

Mexico a signé la Déclaration de Fribourg, approuvée par l'UNESCO, qui cherche à encourager les Droits culturels dans les différents pays du monde pour leur propre développement en la matière. Le gouvernement de la ville de Mexico est l'unique du Mexique, y compris au niveau fédéral, qui l'a incorporée comme cadre de référence. Par le biais des actions culturelles menées à bien dans la capitale, on cherche à ce que toutes les personnes et collectivités, en coordination avec les secteurs public, privé et social, interagissent et encouragent des initiatives afin d'assurer leur exercice et respect. Cela a impliqué un vaste processus de concertation et de réflexion au cours duquel le travail culturel s'enrichit avec les organisations civiles et sociales, les agents culturels, les institutions académiques et la communauté artistique et culturelle. L'initiative des acteurs publics a permis l'intégration de législations et de mécanismes qui garantissent le respect et la sauvegarde des droits culturels dans une ville qui est l'espace géographique où il y a la plus forte demande, offre et infrastructure culturelle du pays.

Notre objectif est d'encourager le droit à la culture et à la construction de la citoyenneté par le biais de programmes et de projets qui traversent différents axes d'action et contribuent à la reconstruction du tissu social. Nous cherchons ainsi à contribuer au développement d'une société plus équitable, ayant un plus grand accès à l'éducation et aux biens culturels par le biais de l'exercice de la culture en tant que droit humain universel.

Notre but est de consolider une politique culturelle qui garantisse le respect de la pluralité et la liberté d'expression, qui consolide les relations avec les acteurs et les créateurs artistiques et culturels de la ville, qui augmente l'égalité des chances en matière culturelle et, surtout, qui contribue à créer une communauté dans la ville.

#### 4.1 Orientations des politiques

- a) Reconnaissance et protection des droits culturels
- b) Promotion de cadres normatifs de participation citoyenne
- c) Solidarité et coopération entre différents acteurs et niveaux de gouvernement
- d) Décentralisation du développement culturel

- e) Égalité dans l'accès à la culture
- f) Transversalité dans le travail culturel.

*Notre objectif est d'encourager le droit à la culture et à la construction de la citoyenneté par le biais de programmes et de projets qui traversent différents axes d'action et contribuent à la reconstruction du tissu social. Nous cherchons à contribuer au développement d'une société plus équitable, ayant un plus grand accès à l'éducation et aux biens culturels via l'exercice de la culture en tant que droit humain universel.* \_\_\_\_\_

#### 4.2 Axes de travail

Les axes transversaux de politique culturelle sont les suivants :

- Droits humains
- Égalité entre hommes et femmes
- Multi-culturalité
- Handicap
- Personnes âgées
- Enfance
- Diversité sexuelle
- Groupes indigènes
- Jeunes
- Récupération et utilisation d'espaces publics

*Notre but est de consolider une politique culturelle qui garantisse le respect de la pluralité et la liberté d'expression.* \_\_\_\_\_

#### Liens entre droits et axes de la politique culturelle

| Droit   | Axe de politique   |
|---|--|
| À s'identifier à une communauté culturelle          | Développement culturel communautaire                           |
| À l'identité et au patrimoine culturel              | Préservation et diffusion du patrimoine culturel et naturel    |
| À l'éducation et à la formation                     | Éducation et formation artistique et culturelle                |
| À l'accès et à la participation à la vie culturelle | Accès et participation à des biens et à des services culturels |
| À l'information et à la communication               | Information et communication culturelle                        |
| À la coopération culturelle                         | Gouvernance et coopération culturelle                          |

### 4.3 PROJETS EXISTANTS

**Voici la liste** de quelques-uns des programmes et des projets qui illustrent les politiques culturelles de la ville.

- Fabrique d'Arts et Offices de Mexico
- Écoles d'initiation artistique et culturelle de la Ollin Yoliztli
- Programme d'encouragement à la lecture et au livre
- Dialogues de la capitale : Nouvelles narratives, Nouveaux dialogues
- Programme d'arts scéniques et de nouvelles alternatives culturelles
- Programme Galeries ouvertes dans Mexico
- Code DF, Radio culturelle en ligne
- Programme Imagination en mouvement, Entreprises culturelles
- Orchestre philharmonique de Mexico
- Programme de Groupements musicaux
- Promenades historiques dans Mexico

On trouvera plus d'information sur : [www.cultura.df.gob.mx](http://www.cultura.df.gob.mx)

## 5. Mexico et la culture: quels impacts, quels résultats?

Grâce à la politique culturelle déployée à Mexico, on a obtenu une offre culturelle égalitaire et qui insère afin d'organiser le libre accès à des biens et à des services culturels dans la ville, à partir de la consolidation de l'espace public en tant que décor de nouvelles formes de convivialité, de récréation, de dialogue et de création de communauté.

Depuis l'adhésion de Mexico à l'Agenda 21 de la culture, en 2011, on a développé différentes actions afin que les politiques publiques culturelles s'articulent autour d'une finalité commune : influencer la liberté culturelle par le biais de la garantie des droits culturels de la population.

Dans ce sens, on a pris comme base les principes de l'Agenda 21 de la culture et on a entamé un exercice de définition et de consolidation de la politique culturelle, façonné sur l'axe 1 du Programme général de Développement du District fédéral 2013 – 2018 en prenant comme cadre de référence le développement durable dans la politique culturelle, ce qui a permis de réorganiser les programmes, de transformer les procédés et les pratiques de travail à l'intérieur de l'institution, de tracer et de proposer une nouvelle structure organisationnelle qui permette l'opération adéquate du travail culturel dans la ville, de distribuer de manière équitable l'usage des ressources publiques, d'établir des actions pour l'initiation artistique et culturelle et de former de nouveaux publics dans des processus créatifs.

## 6. Informations relatives

Site web: [www.cultura.df.gob.mx](http://www.cultura.df.gob.mx)

Réseaux sociaux: <https://www.facebook.com/Cultura.Ciudad.de.Mexico>  
<https://twitter.com/CulturaDF>  
<https://www.pinterest.com/culturacdmexico/>  
<https://www.youtube.com/culturamadf>

Cette fiche a été rédigée par Jainite RUEDA RAMOS, sous-directrice d'Évaluation et de Suivi de Programmes, Secrétariat à la Culture du District Fédéral.

Contact: [evalua.cultura\(at\)gmail.com](mailto:evalua.cultura(at)gmail.com) / Facebook-jainite.rueda